



Formation également
organisée en présentiel /
[Lien fiche programme](#)

La stratégie de conception passive

une démarche globale pour des bâtiments
performants - en neuf et réhabilitation

>>> Développement durable et QEB

Dates des sessions :

*Le 2 mars 2022 journée + 3 & 4 mars matins (9h - 12h30)

*Le 18 octobre 2022 journée + 19 & 20 octobre matins (9h - 12h30)

PROGRAMME

1. Qu'est-ce qu'un bâtiment Passif ?

- Historique : du premier bâtiment passif (en 1883 !) à l'adaptation à l'Europe avec les moyens techniques actuels
- Une approche en lien avec le scénario Negawatt - sobriété, efficacité, énergies renouvelables
- Définition / Comparatif avec les autres labels et réglementations
- Les notions d'énergie et de confort hygrothermique

2. Les outils architecturaux : conception globale et stratégie

- Bioclimatisme et conception solaire passive
- Compacité
- Zonages thermiques
- Confort d'été : protections solaires
- Matériaux et qualités (focus sur les matériaux bios-sourcés & l'économie circulaire)
- Notions de traitement des ponts thermiques

3. Quels équilibres économiques ?

- Un raisonnement en coût global à l'échelle du projet en investissement, pour une performance durable
- Les leviers : l'isolation, les menuiseries, la ventilation double-flux, la fusion chauffage-ventilation

4. Etudes de cas : retours d'expérience de bâtiments passifs

- Bâtiments neufs : école élémentaire livrée en 2012 à Burnhaupt-Le-Haut ; IETP Les Mouettes à Strasbourg (2012)
- Rénovation : logements et CLSH à Raon L'Etape (2010)
- Le « rôle » des utilisateurs et du maître d'ouvrage

5. Initiation au logiciel PHPP

- Mise en pratique des notions vues la veille pour comprendre comment le bâtiment fonctionne, appréhender la schématisation de la globalité d'un projet, comprendre les paramètres et leurs interactions...

En guise de conclusion

- La simplicité d'usage et de fonctionnement pour une pérennité de la performance

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, artisans, entreprises du bâtiment...

PREREQUIS

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

EVALUATION et VALIDATION

Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+90

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Comprendre ce qu'est un « bâtiment passif » d'un point de vue de l'architecte ET de l'ingénieur BET
- > Comprendre l'importance d'une démarche de conception globale pour atteindre une accessibilité technique et financière du projet
- > Connaître les composants du confort thermique et les principes physiques qui déterminent la notion de confort
- > Identifier les leviers qui permettent d'atteindre une performance thermique passive (facteur de compacité, les ponts thermiques, réduction des coûts de la ventilation...)
- > Comprendre les équilibres économiques possibles à l'investissement sur un niveau de performance passif
- > Connaître les critères d'une certification passive et les réglementations actuelles
- > Découvrir l'outil d'accompagnement de conception PHPP
- > Argumenter en faveur d'une rénovation passive pour du logement collectif

INTERVENANT

Vincent COLIATTI, Terranergie (BET, expert en stratégie de conception passive) – Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction

METHODES PEDAGOGIQUES

- > Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- > L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- > Taille du groupe : max. 12 personnes.

DUREE & OUTIL

1 journée + 2 demi-journées de formation soit 14 heures

> Outil de Classe Virtuelle : ZOOM Webinaire

TARIF & PRISE EN CHARGE

Tarif : 740 € HT (888 € TTC)

& tarif préférentiel : 690 € HT (828 € TTC) pour une inscription à 2 ou + et pour les anciens stagiaires QEB/DDQE

[Formation prise en charge par les OPCO \(FIF-PL, OPCO-EP, Constructys...\)](#) & éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

ACCESSIBILITE – HANDICAP

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers (référentes handicap ci-dessous)

CONTACT : scop les 2 rives

Hélène LUDMANN | 06 61 87 36 63 | helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Céline ROOS | 06 75 46 73 27 | celine.roos@scop-les2rives.eu

www.scop-les2rives.eu



Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes. SIRET : 539 062 117 00012



[Agenda complet des formations](#)

FICHE D'INSCRIPTION



Vous pouvez vous inscrire à nos formations :

- en remplissant [notre formulaire en ligne \(lien\)](#)
- en envoyant cette fiche d'inscription par mail : formation@scop-les2rives.eu

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCO _____

EMPLOYEUR :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Profession _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date(s) : _____

Formation en présentiel | Ville : _____

Formation en Classe virtuelle

Tarifs préférentiels :

Je m'inscris avec un.e autre stagiaire : _____ (nom et prénom)

Je bénéficie d'une réduction en tant qu'ancien.ne stagiaire formation longue QEB/DDQE

Fait à _____ **Le** _____ **Signature**

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche / remplissage du formulaire en ligne

Et pour toute demande d'information complémentaire :
Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63 – helene.ludmann@scop-les2rives.eu
Céline ROOS, +33 6 75 46 73 27 - celine.roos@scop-les2rives.eu

